



GRIESHEIM

PRÈS-MOLSHEIM

Relevé des décisions du Conseil Municipal

Séance du vendredi, 29 janvier 2016

Sous la présidence de M. Christophe FRIEDRICH, Maire

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) – DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour les travaux suivants :

- Construction d'une salle socioculturelle à dominante sportive
- Aménagement d'un parking pour la micro-crèche
- Restructuration de la rue du Gal de Gaulle
- Vidéo projecteur interactif (VPI) pour l'école élémentaire
- Mises aux normes accessibilité

ACQUISITION D'UN TERRAIN DANS L'EMPRISE DE LA RUE DE L'EUROPE

Le conseil municipal décide d'acquérir au prix de 1200 € l'are conformément à la délibération n°47/2013 du 02 septembre 2013 la parcelle n°378, section AK d'une superficie de 0,21 are.

ATIP - APPROBATION DES CONVENTIONS RELATIVES AUX MISSIONS RETENUES

Le conseil municipal :

- approuve la convention relative à l'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme joint en annexe de la présente délibération.
- prend acte du montant de la contribution 2016 fixée par le comité syndical de l'ATIP afférente à cette mission à savoir 2€ par habitant et par an.
- approuve la convention correspondant à la mission relative à la tenue des diverses listes électorales jointe en annexe de la présente délibération.
- prend acte du montant de la contribution 2016 relative à cette mission à savoir :

Tenue de la liste électorale	Contribution complémentaire par électeur en €
saisie par le membre (via le portail e-services) / édition comprise	0,38 €
saisie par le membre (via le portail e-services) / édition NON comprise	0,34 €

EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION

Le conseil municipal décide de ne pas exercer le droit de préemption pour le bien cadastré :

Section	Parcelle	Contenance
AE	107	1130 m2

DESIGNATION DU REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLECT)

Le conseil municipal désigne M. Christophe FRIEDRICH en tant que représentant du conseil municipal à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC), créée par la Communauté de Communes du Canton de Rosheim dans le cadre de l'instauration de la Fiscalité Professionnelle Unique, à compter du 01/01/2016.

PARTICIPATION A UN SEJOUR EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

Le conseil municipal décide de verser une subvention de 28 € à l'ACEEMM – Institut St-Joseph, 1 rue Eugène Mertian à Matzenheim, dans le cadre d'un séjour éducatif et pédagogique à Courchevel.

Le Maire,
Christophe FRIEDRICH



(Handwritten signature in blue ink)